

Sessions de formation 2014

La Prise en Charge Orthophonique dans la Maladie d'Alzheimer

René DEGIOVANI, Orthophoniste

Il devient habituel qu'on nous demande d'intervenir auprès de patients atteints par une maladie neurodégénérative.

Or **cette intervention ne va pas toujours de soi :**

- Notre formation initiale et notre expérience ne sont pas toujours optimales à propos des troubles cognitifs non langagiers, voire des difficultés de communication,
- Le fait que la dégradation soit inéluctable (à l'inverse de la notion même de rééducation) rend nécessaire une intervention bien différente de nos habitudes, dans ses objectifs et ses pratiques, axée sur la vie quotidienne.
- La maladie d'Alzheimer touche fortement toute une famille et notre prise en charge ne peut que s'étendre aux aidants.

Tous ces éléments rendent nécessaire **une formation spécifique, apportant les connaissances générales indispensables, le savoir-faire concret mais aussi une ouverture sur le savoir être face à une pathologie difficile.**

Parmi les thèmes évoqués lors de ces 14 heures de formation :

- Ce qu'il faut savoir (mais pas plus...) sur la Maladie d'Alzheimer et les autres maladies neurodégénératives
- La palette des troubles et les grandes lignes d'intervention, la spécificité de la prise en charge orthophonique dans ces pathologies
- Quelles évaluations ?
- Quels outils cognitifs (mémoire, attention...) ?
- Le « matériel »
- Les stratégies de communication à élaborer
- Les outils de suppléance (agendas, cahiers de vie...) à mettre en place
- Quel rôle doit-on donner aux aidants ?
- Le travail en EPHAD, ses particularités, son intérêt et ses limites
- Le contexte juridique et administratif

Les sessions de 2014 se dérouleront à :

- Nantes les Vendredi 21 et Samedi 22 **Mars** 2014
- Aix-en-Provence les Vendredi 4 et Samedi 5 **Avril** 2014
- Toulouse les Vendredi 11 et Samedi 12 **Avril** 2014
- Dijon les Vendredi 16 et Samedi 17 **Mai** 2014
- Paris les Jeudi 26 et Vendredi 27 **Juin** 2014
- Saint Denis de la Réunion les Vendredi 3 et Samedi 4 **Octobre** 2014

Le programme officiel, le tarif et les conditions générales se trouvent sur le bulletin d'inscription ci-joint. Ces sessions font l'objet d'une demande pour une participation financière par le FIF PL.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire :

Actualités Orthophoniques actortho@lesao.com ou 06-62-34-15-3

La Prise en Charge Orthophonique dans la Maladie d'Alzheimer René DEGIOVANI, Orthophoniste

Objectif: permettre au stagiaire de parfaire ses connaissances dans le domaine de la maladie d'Alzheimer, de mettre en œuvre un plan de prise en charge intégrant les savoir faire nécessaires et utilisant les capacités des aidants.

Programme :

- Ce qu'il faut savoir sur la maladie d'Alzheimer (les neurones, leur fonctionnement normal et pathologique, les fonctions cérébrales)
- Approche rapide des autres maladies neurodégénératives (autres types de démences, aphasies progressives,...)
- Les déficits cognitifs (mnésiques et attentionnels), langagiers, communicationnels, comportementaux dans la maladie d'Alzheimer et la progression dans le temps. L'histoire naturelle de la maladie.
- La spécificité de la prise en charge orthophonique. Les lignes directrices. La faisabilité.
- Quelles évaluations pour une prise en charge orthophonique ?
- La prise en charge des troubles cognitifs (quels « exercices » - et leurs limites - et comment les intégrer au quotidien). Le « matériel » utilisable.
- La prise en charge des troubles langagiers et communicationnels.
- La mise en place des outils de suppléance (agendas, carnets mémoire, cahiers de vie...)
- Le travail avec l'aidant principal et/ou l'aidant professionnel pour optimiser notre travail
- Le travail en EPHAD : particularités, intérêts et limites.

Tarif: 270 euros incluant les pauses (350 euros pour les institutions).

Bulletin d'inscription à renvoyer avec vos chèques à
Actualités Orthophoniques - 6 rue Castel - 83000 TOULON

M.....
Adresse.....
Ville et code postal.....
Email (très lisible).....
Tel.....

- ***S'inscrit à la session de formation « Orthophonie et Alzheimer »***
 - **Nantes (21 et 22 Mars 2014)**
 - **Aix en Provence (4 et 5 Avril 2014)**
 - **Toulouse (11 et 12 Avril 2014)**
 - **Dijon (16 et 17 Mai 2014)**
 - **Paris (26 et 27 Juin 2014)**
 - **Saint Denis de la Réunion (3 et 4 Octobre 2014)**
- ***Accepte les conditions générales d'inscription et d'annulation (voir ci-après)***
- ***Joint deux chèques de 140 euros et de 130 euros à l'ordre d'Actualités Orthophoniques (ou 350 euros pour les institutions)***

A..... le.....

Signature

Conditions générales d'inscription aux sessions « Orthophonie et Alzheimer »

- Le nombre de places par session est limité.
- Votre inscription ne sera validée qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné des deux chèques de règlement.
- Le premier chèque sera encaissé dès l'inscription. Le second sera encaissé environ un mois avant le début de la session.
- Toute annulation de la part d'un participant doit être demandée par écrit. Des frais de gestion de dossier de 50 euros pourront être retenus. A moins de 30 jours de la formation, une retenue de 50% pourra être faite par l'organisateur. A moins de 7 jours, la retenue pourra être égale au montant total de l'inscription.
- La formation ne sera assurée que sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits. En cas d'annulation par l'organisateur, qui devra se faire au moins 45 jours avant le début de la session, les personnes inscrites seront averties individuellement et l'intégralité des sommes sera remboursée.
- Peu après votre inscription, vous recevrez votre facture acquittée ainsi que les informations et documents nécessaires pour établir un dossier auprès du FIF PL afin d'obtenir une éventuelle prise en charge par cet organisme.
- **La formation fait l'objet d'une demande de prise en charge par le FIF PL.**
- Si vous souhaitez vous inscrire au titre d'une institution, le tarif est majoré de 80 euros (350 euros) pour frais spécifiques de gestion. Vous devrez joindre une attestation de prise en charge financière de votre employeur et nous établirons alors une convention avec lui.

Aspects pratiques des sessions

- Le lieu exact des sessions vous sera indiqué dès votre inscription, avec une facture acquittée.
- Les horaires (sauf à Paris Jeudi et Vendredi) seront les suivants :
Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00 soit 14heures de formation.
- Des pauses seront organisées durant les demi-journées
- Des documents de travail vous seront remis au début de la session.
- Vous pouvez nous joindre pour des informations complémentaires par Internet actortho@lesao.com ou par téléphone au 06-62-34-15-39

Actualités Orthophoniques

René DEGIOVANI

6 rue Castel - 83000 TOULON

Tel : 06-62-34-15-39

email : actortho@lesao.com www.orthophonie.org

N°SIRET : 415 181 205 000 14 RCS Toulon

N°Formation continue : 93830306683 Marseille